



AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de l'art. 20 de la Loi sur le Registre foncier (LRF) du 9 octobre 2012, la Municipalité de Jorat-Mézières soumet à l'enquête publique, du

..... 17 AVR. 2021 au 16 MAI 2021 :

Chemin public

Passage à pied et mobilité douce

Liaison chemin de l'Ancien-Tram - Rue du Théâtre

Le dossier est déposé au bureau communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau.

Les oppositions ou observations éventuelles, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité durant le délai d'enquête.

La Municipalité